

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 35 (1909)
Heft: 11

Nachruf: Laubi, Alfred

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Premier prix (Fr. 1000) au projet « Bondelle », de MM. Prince & Béguin, architectes, à Neuchâtel.

Deuxième prix (Fr. 800) au projet « Deux préaux », de MM. R. Convert & M. Kunzi, architectes, à Neuchâtel.

(L'ouverture du pli du projet « Loulette » donnant comme auteur M. J. Dumont, qui n'est pas établi dans la ville de Neuchâtel, le jury, d'accord avec les représentants du Conseil communal, décide d'ouvrir le pli du projet classé en quatrième rang).

L'ouverture de ce pli, projet « A-B », indiquant comme auteurs MM. Kunzi & R. Convert, lesquels sont déjà primés, le jury décide d'ouvrir le pli du projet classé en cinquième rang.

L'ouverture de ce pli, projet « Ferra », indiquant comme auteurs MM. Prince & Béguin, lesquels sont déjà primés, le jury décide d'ouvrir le pli du projet classé en sixième rang.

L'ouverture de ce pli donne le résultat suivant :

Troisième prix (Fr. 700) au projet « MCMIX », de MM. Châble & Bovet, architectes, à Neuchâtel.

23 avril 1909.

H. BAUDIN. A. BROILLET. H. CAMOLETTI.

Nous reproduisons aux pages 129 et 130 les principales planches du projet « Deux préaux », de MM. Convert et Kunzi et une reproduction d'un fragment du plan cadastral mis à la disposition des concurrents ; on y verra que l'orientation que nous avons donnée au projet « Bondelle » (N° du 25 mai 1909, page 118) était inexacte.

CONCOURS

Concours pour l'étude d'un nouveau pont sur le Rhin, à Rheinfelden.

Résultats du concours.

1^{er} prix. Fr. 2300 ; projet « Tempora Mutantur », de MM. Melan, ingénieur, à Prague ; de Vallière et Simon, ingénieurs, à Lausanne, et Monod et Laverrière, architectes, à Lausanne.

2^e prix. Fr. 2000 ; projet « S. D. P. », de MM. Maillart & Cie, ingénieurs, à Zurich ; Joss & Klausner, architectes, à Berne.

3^e prix. Fr. 1700 ; projet « Stein », de la Société anonyme Buss & Cie, à Bâle ; E. Fäsch, architecte, à Bâle, et Franz Habich, architecte, à Rheinfelden.

4^e prix. Fr. 1500 ; projet « Grenzsteg », de MM. Wilh. Stortz, ingénieur, à Strasbourg ; Paul Schmitthenner, architecte, à Colmar, et Ed. Züblin & Cie, Bâle Strasbourg.

Tous les projets présentés au concours sont exposés dans la salle de gymnastique de Rheinfelden du 1^{er} au 14 juin, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.

NÉCROLOGIE

A. Laubi.

Le 7 mai est décédé à Wädenswil, à l'âge de 63 ans, après une longue maladie, M. Alfred Laubi, ingénieur-directeur du chemin de fer du Sud-Est. Né à Zurich en 1846, il commença ses études à l'École polytechnique fédérale et les termina à Stuttgart en

1867. Il fit ses débuts comme ingénieur dans la construction des chemins de fer wurtembergeois, puis en Autriche. Rentré au pays en 1874, il remplit une première fois les fonctions d'ingénieur du contrôle fédéral et construisit ensuite, comme ingénieur en chef, le chemin de fer de la vallée de la Toëss ; puis reprit ses fonctions au contrôle jusqu'en 1890. C'est alors qu'il fut appelé dans la Suisse romande pour étudier à Genève le tracé du chemin de fer du Salève et pour diriger les travaux d'étude et de construction de la ligne des Rochers de Naye, à Montreux. Le tracé de ce chemin de fer de montagne fort bien conçu, original et très admiré fut son œuvre personnelle et il en était, à juste titre, très fier. La construction de la ligne fut aussi très bien dirigée et à la satisfaction des financiers et des intéressés ; et réciproquement l'ingénieur Laubi répétait souvent que son séjour à Montreux avait été la période la plus agréable de sa carrière. De 1894 à 1897 il fonctionna comme ingénieur en chef des chemins de fer rhétiques pour la ligne Landquart-Coire-Thusis et fut alors désigné comme directeur du chemin de fer du Sud-Est (Wädenswil et Rapperswil à Einsiedeln et Goldau), poste qu'il a occupé avec distinction jusqu'à sa mort.

Les connaissances techniques de l'ingénieur Laubi et sa grande expérience étaient très recherchées et appréciées dans des cas difficiles où il a été souvent appelé comme expert aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Il fut chargé en 1903 de donner un cours d'exploitation des chemins de fer à l'École polytechnique fédérale. Zélé militaire, il était parvenu au grade de lieutenant-colonel du génie.

La manière dont il a rempli les fonctions ingrates d'ingénieur du contrôle peut donner la mesure de son caractère d'une grande franchise et présentant ses observations avec tact et bienveillance vis-à-vis des collègues, mais sans inutile modestie. Son souvenir restera celui d'un bon camarade et d'un bon chef.

BIBLIOGRAPHIE

Mitteilungen der eidg. Materialprüfungsanstalt, Zürich. — 13^{me} fascicule — Essais relatifs à la compression du béton et à la largeur utile des dalles comprimées des profils en béton armé (85 pages, 25 figures et 3 planches), par M. F. Schüle, ingénieur, professeur à l'École polytechnique fédérale, directeur du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux.

Ce 13^{me} fascicule des « Mitteilungen », relate des essais du Laboratoire fédéral en vue de l'élaboration des nouvelles normes suisses pour constructions en béton armé, et recherche les différents facteurs influençant le coefficient de travail admissible dans la partie comprimée des solives en béton armé. Les trois éléments envisagés sont le pourcentage et la fatigue de l'armature tendue, la qualité du béton et la largeur de dalle solidaire admissible dans le calcul des efforts.

L'auteur des essais, M. le prof. Schüle, constate que la fatigue du métal étant, en général, la mesure de la sécurité bien plus que le taux de compression du béton, s'il est bon, on doit favoriser les profils robustes garantis contre l'allongement de l'armature et surtout le cisaillement du béton, et propose une formule augmentant le taux de travail du béton en sens inverse de la fatigue du métal.

Le point de vue se justifie parfaitement, mais ne donne pas l'entière satisfaction désirable, car d'un côté il n'exclut pas un pourcentage exagéré du métal en tension, et de l'autre ne